MAIRIE DE VALLIERES-SUR-FIER

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 28 FEVRIER 2024 A 19 H 30

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Vallières-sur-Fier s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de M. François RAVOIRE, maire.

Nombres de Conseillers en exercice : 27

Date de la Convocation : 22 février 2024

Présents : RAVOIRE François, BELLEMIN Colette, BERAUD François, BLANC David, BLOUET Christine, BRUYERE Franck, CHAPPEL Brian, COCHET Simone DERRIEN Patrice, GALLET Angélique, LE MARIÉ Suzette, LONGIN Jérémy, MEGRET Yannick, PAILLE Françoise, PETRIER Pierre, PIETTE Alison, ROBBE Pierre, ROUPIOZ Gilbert, THOMÉ Bernard, VIGNOUD Sophie, VIOLLET Philippe

Absents excusés : GERLAND Agnès, LE BOURGEOIS Sophie, LEGOUHY Valérie (procuration donnée à P. DERRIEN), PIGNOL Jocelyne (procuration donnée à F. BERAUD), TOURVIEILLE Stéphane, (procuration donnée à F. PAILLE),

Absent : BARRIOZ Lydie,

Désignation d'un secrétaire de séance : M. François BERAUD

ORDRE DU JOUR

- Acquisition parcelle 289 A 1211 située à Burnel appartenant à M. VIOLLET Claude
- Demande de subvention pour l'aménagement centre bourg programme LEADER entre Lac et Montagne auprès de la Région Rhône Alpes Auvergne
- Aménagement bibliothèque :
  - Convention de projets avec le Conseil Savoie Mont Blanc
  - Demande de subvention au Conseil Savoie Mont BLanc
- Transfert de compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » au SYANE : adhésion au service de Mutualisation Numérique Communale et Scolaire (MNCS) et approbation de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'acquisition d'équipements numériques pour les collectivités et services associés
- Transfert de la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » au SYANE : Adhésion au service « Cyber Premiers Pas »

Approbation du Procès-verbal de la séance du 31 janvier 2024

Ne faisant aucune remarque le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

DELIBERATION N° DEL_2024_007
OBJET :Acquisition parcelle 289A n° 1211 située à Burnel et appartenant à M. VIOLLET Claude

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet d'acquisition, au prix de 20 € le m² la parcelle de terrain n° 289 A n° 1211 située à Burnel, d'une superficie de 161 m² et appartenant à M. VIOLLET Claude, pour régularisation de l'emprise de la route de Burnel :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'acquérir M. VIOLLET Claude la parcelle 289 A n° 1211 d'une superficie de 161 m²,

FIXE le prix à 20 € le m².

AUTORISE M. le Maire à effectuer toutes les formalités s'y rapportant, à signer l'acte notarié à intervenir et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DIT que les frais de notaires seront à la charge de la commune.

DELIBERATION N° DEL_2024_008
OBJET : Aménagement centre bourg : demande subvention au titre de l'appel à Projets Dispositif 501 « Porter un projet LEADER » - Programme Régional FEADER 2023- 2027 AUVERGNE RHONE ALPES, financée par l'Union Européenne

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement du centre bourg (secteur école - mairie – église) et informe l'assemblée que les travaux d'aménagement visant à améliorer la qualité de vie et d'accueil des centres bourgs et village peuvent être éligibles à l'appel à projets Dispositif 501 « Porter un projet LEADER » - Programme Régional FEADER 2023-2027 Auvergne Rhône Alpes – GAL AURA entre Lacs et Montagnes dont l'aide est financée par l'Union Européenne.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès l'Union Européenne selon le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
		Aides attendues	Montant aide € HT	%
Travaux	1 367 380,00	Département : Plan ruralité départemental	500 000,00	34.50 %
Frais de maitrise d'œuvres, assistance technique	82 000,00	Région Contrat Région Communauté Communes Rumilly Terre de Savoie	255 600,00	17.64%
		Union Européenne (programme FEADER)	50 000,00	3.44 %
		Autofinancement	643 780,00	44.42 %
TOTAL	**1 449 380,00**	**TOTAL GENERAL**	**1 449 380.00**	**100,00%**

Après échange de vues et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE le projet présenté et son plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Rhône Alpes Auvergne au titre de l'appel à projets Dispositif 501 « Porter un projet LEADER » -Programme Régional FEADER 2023-2027 Auvergne Rhône Alpes – GAL AURA entre Lacs et Montagnes dont l'aide est financée par l'Union Européenne.

AUTORISE M. le Maire à signer tout document nécessaire à cette décision

DELIBERATION N° DEL_2024_009
OBJET : Convention avec Savoie Biblio

Monsieur le Maire présente la convention qui a pour objet de soutenir la commune dans l'élaboration de projets de développement de la lecture publique, en prenant appui sur le règlement des aides en vigueur et pourra porter pour une bibliothèque sur les objets suivants :

- Aménagement d'une bibliothèque ou d'un équipement lié à un réseau de lecture publique,
- Développement des collections
- Développement numérique : création de services numériques innovants en bibliothèque
- Informatisation et services liés à la gestion informatisée d'une bibliothèque
- Aides aux actions culturelles autour de la lecture publique

Après échange de vues et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE la convention portant soutien à la lecture publique dans une commune

.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout autre document se rapportant à ce dossier.

DELIBERATION N° DEL_2024_010
OBJET : Réaménagement de la bibliothèque : demande de subvention au Conseil Savoie Mont-Blanc - Année 2024 : annule et remplace la délibération n° DEL_2024_004

Suite au projet de réaménagement de la bibliothèque dont le coût total est estimé à 5 293.31 € H.T, et pouvant être subventionné à hauteur de 20 % par le Conseil Savoie Mont Blanc, M. le Maire propose à l'assemblée de solliciter une subvention auprès de cet organisme selon le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTE		
		Aides attendues	Montant aide € HT	%
Travaux aménagement	5 293.31	Conseil Savoie Mont Blanc	1 058.66	20 %
		Autofinancement - Fonds propre	4 234.65	80 %
TOTAL	**5 293.31**	**TOTAL GENERAL HT**	**5 293.31**	**100%**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de réaménagement de la bibliothèque

EMET un avis favorable à son plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Savoie Mont Blanc, pour l'année 2024.

DELIBERATION N° DEL_2024_011
OBJET : Transfert de compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique »
Adhésion au service de Mutualisation Numérique Communale et Scolaire (MNCS)
Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'acquisition d'équipements numériques pour les collectivités et services associés

Vu l'article L. 1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L2113-6 à L2113-8, relatifs aux groupements de commandes,

Vu la délibération du Bureau Syndical du SYANE du 9 décembre 2021 autorisant la signature de la convention de partenariat avec la Direction Nationale des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN),

Vu la délibération du Comité Syndical du SYANE du 7 juillet 2022 approuvant le lancement du service de Mutualisation Numérique Communale et Scolaire (MNCS), l'organisation et les cotisations proposées pour le service d'achats mutualisés d'équipements et services numériques et le service d'accompagnement au numérique scolaire (DEL-2022-186),

Vu la délibération du Bureau Syndical du SYANE du 13 octobre 2022 approuvant la mise en œuvre d'un groupement de commandes pour l'acquisition d'équipements numériques et services associés (DEL-2022_241),

Vu les statuts du Syane approuvés le 8 décembre 2022,

Considérant le souhait de la commune de Vallières-sur-Fier de transférer au Syane la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » figurant à l'article
3.7 de ses statuts approuvés le 8 décembre 2022,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de Vallières-sur-Fier d'adhérer au service de Mutualisation Numérique Communale et Scolaire (MNCS), en choisissant le niveau de service ACHATS MUTUALISES + NUMERIQUE COMMUNAL ET SCOLAIRE

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune Vallières-sur-Fier d'adhérer au groupement de commandes pour l'acquisition d'équipements numériques et services associés,

Considérant qu'eu égard à son expérience, le SYANE entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : **APPROUVE** le transfert de la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » au Syane.

Article 2 : **APPROUVE** l'adhésion au service de Mutualisation Numérique Communale et Scolaire (MNCS), ses modalités et conditions administratives, techniques et financières, et choisit le niveau de service ACHATS MUTUALISES + NUMERIQUE COMMUNAL ET SCOLAIRE.

Article 3 : **APPROUVE** l'adhésion au groupement de commandes et les dispositions de la convention constitutive du groupement, pour l'acquisition d'équipements numériques et services associés, coordonné par le SYANE,

Article 4 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'adhésion au service de mutualisation numérique communale et scolaire.

Article 5 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture d'équipements numériques et services associés.

Article 6 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Article 7 : **AUTORISE** le SYANE, en sa qualité de coordonnateur, à signer et notifier les marchés, accords-cadres, marchés subséquents et bons de commande dont la commune de Vallières-sur-Fier sera partie prenante.

DELIBERATION N° DEL_2024_012
OBJET : Transfert de la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » - Adhésion au service « Cyber Premiers Pas »

Vu l'article L. 1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vue la délibération du Bureau Syndical du SYANE du 19 mai 2022 approuvant la candidature du SYANE à l'appel à projets de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI) « dispositif d'acquisition de produits et licences mutualisés au profit des collectivités territoriales (DEL-2022-123),

Vue la délibération du Comité Syndical du SYANE du 13 octobre 2022 approuvant le lancement du service de cybersécurité « Cyber Premiers Pas », l'organisation et les cotisations financières (DEL-2022-252),

Vu les statuts du Syane approuvés le 8 décembre 2022,

Considérant le souhait de ***la commune de Vallières-sur-Fier*** de transférer au Syane la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » figurant à l'article 3.7 de ses statuts approuvés le 8 décembre 2022,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de ***la commune de Vallières-sur-Fier*** d'adhérer au service de cybersécurité « Pack Cyber Premiers Pas » proposé par le SYANE,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : **APPROUVE** le transfert de la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » au Syane

Article 2 : **APPROUVE** l'adhésion au service de cybersécurité « Cyber Premiers Pas », en application de la délibération du SYANE du 13 octobre 2022

Article 3 : **APPROUVE** l'ensemble des modalités et conditions administratives, techniques et financières relatives au service « Cyber Premiers Pas », et notamment les dispositions financières telles que fixées au chapitre 4

Article 4 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'adhésion au service de cybersécurité « Cyber Premiers Pas »

Article 5 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération, notamment financières

DECISIONS DU MAIRE

Décisions prises par M. le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal

	Montant HT
Découpeuse à disque thermique – SAS VERNEY MECA	1 211.36
Drapeaux – ADEQUAT	990.22
Prestation de service : tenue de stand et atelier pour animation – SECRETS DE GRENIERS	300.00
Animation journée éco-citoyenne le 13 avril 2024 – SOPHIE DODELIN	270.00
Animation journée éco-citoyenne le 13 avril 2024 – L'ATELIER DE PHILOMENE	250.00
Banderole - ALB'ENSEIGNES	295,00
Fourniture enrobé à froid - COLAS France	687.02
Produits entretien – LA RUCHE	709.50
Remplacement foyer lumineux parking salle Favre – ESS	2991.94
Produits phytosanitaires – NATURALIS	483.23
Remplacement appliques sur lavabos des WC extérieurs du foot suite vandalisme – BUISSART Thierry	660.76
Remplacement vasques et vidage urinoir toilettes foot suite vandalisme – TRIQUET BOUVIER	436.80

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00

Le Maire,
François RAVOIRE

MAIRIE DE VALLIERES-SUR-FIER 74 (Hte-Savoie)

Le secrétaire de séance
F. BERAUD